COMPTE-RENDU
Conseil d'école de l'INP-AgroToulouse
du mardi 24 mars 2026

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

Collège A : Arnaud ELGER, Maritxu GUIRESSE (à partir du point 6), François PURSEIGLE, Jean-Pierre SARTHOU, Geneviève NGUYEN (P).

Collège B : Cécile BONNEFONT, Julie BORNOT (P), Elie MAZA (visio), Valérie BARRAUD-DIDIER,

Collège BIATSS : Jean-Marie ARPIZOU, Julie CAMINADE, Benoît GAYSSOT (à partir du point 5), Virginie SUC PAYRÉ, Jérôme SILVESTRE.

Collège usagers : Agathe LE CHEVALIER, Noah KANE (Visio), Yanel MESSAL,

Personnalités extérieures : Jean-Claude BARTNIKI, Cédric CABANES, Julien COUAILLIER (P), Guillaume DHERISSARD (visio), Joël FRAYSSE, Georges LANDA, Nicolas TOUSSET (visio).

Les procurations suivantes ont été données :
Mélanie Tisné-Versailles - Procuration à Julien Couaillier
Benoît Gayssot - Procuration à Julie Bornot (jusqu'au point 4)
Maritxu Guiresse - Procuration à Geneviève Nguyen (jusqu'au point 5)
Bertrand Pourrut - Procuration à Geneviève Nguyen

Membres invités de la séance (sans voix délibérative) : Dominique POQUILLON, Carole SINFORT (Visio), Thierry LIBOZ, Fabienne STEPHAN, Nadine PANIS, Marie-Carmen MONJE, Kate Blin, Caroline Guinot (Visio).

Absents excusés : *Olivier GLÉNAT, Laurent VEZINHET, Aurore LOUIS, Damien TRÉMEAU, Pierre-Benoît JOLY, Dominique LAGARDE, Bertrand POURRUT, Mélanie TISNÉ-VERSAILLES, Célia FRAYSSINET, Clémence GOUFFIER.*

(P) = Procuration donnée.

Pour mémoire décompte des voix :

Collège A : 4 ; Collège B : 4 ; Collège BIATSS : 4 ; Collège usagers : 3 ; Personnalités extérieures : 7 ; Procurations : 4 ; soit **26 voix.**

La séance débute à 9h10 avec **22 présents (dont 4 en visio) et 4 procurations.**

A partir du point 5 : Collège A : 4 ; Collège B : 4 ; Collège BIATSS : 5 ; Collège usagers : 3 ; Personnalités extérieures : 7 ; Procurations : 3 ; soit **26 voix.**

A partir du point 6 : Collège A : 5 ; Collège B : 4 ; Collège BIATSS : 5 ; Collège usagers : 3 ; Personnalités extérieures : 7 ; Procurations : 2 ; soit **26 voix.**

Le Président du Conseil d'école, Julien COUAILLIER ouvre la séance à 9h00 et présente l'ordre du jour.

1. **Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 13 novembre 2025 (Rapporteur : Julien Couaillier) – pour vote**

Approuvez-vous le compte-rendu du conseil d'école du 13 novembre 2025 ?

Approuvé à l'unanimité.

2. **Informations de la direction de l'INP-AgroToulouse**

François Purseigle, Directeur de l'INP-AgroToulouse, présente les informations de l'École.

Participation aux Conseils d'Administration (CA) :

François Purseigle a participé au CA de l'ENVT où il a été question du moral des étudiants dans les écoles vétérinaires. Il a également participé au CA de l'ENSFEA avec lequel nous sommes engagés dans le cadre du projet FACT et du projet Bachelor Agro.

RPS :

Suite aux résultats de l'enquête relative aux risques psychosociaux (RPS), un appel à volontaires va être lancé par Toulouse INP pour mettre en place des groupes de travail. L'objectif est d'identifier des thématiques fortes en termes d'actions sociales, de ressources humaines et d'avancement. Il est recommandé d'y participer.

UT :

Dans le cadre de la réflexion sur l'Université de Toulouse, des séminaires sont en cours et fédèrent un certain nombre d'acteurs. AgroToulouse participe pleinement à cette construction, ce qui permet de conforter notre position dans une offre de masters plus globale sur le site toulousain.

Étant en période de campagne d'accréditation de masters, des échanges sont en cours pour veiller à l'engagement d'AgroToulouse dans ces masters, notamment biologie végétale et DNO.

DNO :

Un échange a eu lieu avec l'équipe de direction de l'École et le Doyen de la faculté de Pharmacie dans le but d'affirmer notre souhait d'être bien présent dans ce DNO. Il est impératif de réorganiser ce master.

Rapport définitif de l'audit de la Cti :

Cécile Bonnefont présente les dernières informations sur le dossier de demande d'accréditation de la Cti et nous fait part des principales préconisations de la Cti (cf diaporama).

L'accréditation à délivrer le diplôme d'ingénieur a été renouvelée pour la durée maximale, jusqu'à la fin de l'année universitaire 2030-2031, pour les formations FISE, FISA et FC. Il n'y aura pas de rapport intermédiaire mais un suivi des recommandations à fournir pour fin décembre 2028. Un Avis favorable a également été donné pour autoriser l'apprentissage en 3ème année du cycle d'ingénieur, en plus des contrats professionnels.

Restaurant universitaire CROUS Campus AgroToulouse :

Des échanges avec le CROUS ont été engagés pour trouver une solution concernant les délais d'attente lors de de la pause méridienne.

La saturation du restaurant universitaire est en partie due à un afflux massif de personnes venant notamment de l'ENSFEA et du lycée agricole dont les étudiants de BTS qui ont accès au CROUS .

À la veille de la mise place du repas à 1 euro, il est urgent de trouver une solution à la rentrée en concertation avec les partenaires de l'ENSFEA et du lycée agricole.

La question de l'offre alimentaire a aussi été abordée avec les représentants du SICOVAL. L'Agglomération pourrait lancer un appel d'offres pour que des Food Trucks ou des installations temporaires s'installent sur le site et plus largement à l'échelle du territoire de l'Agrobiopôle.

Sécurisation de la desserte du campus :

Des échanges ont lieu en ce moment avec le SICOVAL concernant l'amélioration de la sécurisation de la desserte du campus notamment sur les problèmes d'éclairage et de protection autour de cette desserte.

Rencontre avec les UMR :

François Purseigle et Julien Pirrello ont rencontré les responsables des 9 UMR partenaires d'AgroToulouse pour mieux comprendre leurs attentes et mieux faire comprendre la feuille de route de l'École. Cette recherche est importante comme élément de mise en visibilité d'AgroToulouse.

3. **Retour sur le séminaire d'orientation stratégique et le lancement des groupes de travail relatifs à la rédaction d'un plan d'action pour l'École (Rapporteurs : François Purseigle, Corine Bayourthe) – pour information**

Un séminaire stratégique a eu lieu le 16 février 2026 avant le Salon International de l'Agriculture. Il a permis de déboucher sur un calendrier et de lancer des groupes de travail ouverts à l'ensemble des personnels et une partie des étudiants.

Corine Bayourthe et François Purseigle font un point d'information aux membres du conseil d'école (cf diaporama). L'objectif de ce séminaire et de ces groupes de travail est de passer de la feuille de route à un projet de composante et d'avoir à la rentrée un livre blanc ; des actions seront priorisées sur les cinq ans à venir.

Un séminaire intermédiaire aura lieu fin mai avec les animateurs des groupes de travail et un séminaire de restitution se tiendra début juillet.

4. **Mise en place du Conseil de perfectionnement (Rapporteur : Julien Couaillier) – pour information**

Le dernier conseil de perfectionnement s'est réuni le 27 mars 2024. Ses conclusions ont été présentées au conseil d'école le 14 juin 2024. Elisabeth Payeux en était la Présidente. L'idée serait maintenant d'en réunir un nouveau, si possible au moment de l'été.

La feuille de route stratégique de l'École aura normalement abouti début juillet, les recommandations de la Cti ont été présentées et l'intérêt de conseil de perfectionnement est de nous challenger par rapport à un regard extérieur sur ce qu'on pourrait améliorer.

Son rôle est de contribuer par ses avis à traiter des problèmes de fonds liés à la construction et à la mise en œuvre de la politique générale de l'École, notamment ses orientations pédagogiques et ses orientations de recherche.

Il est possible de reprendre une partie des participants du dernier conseil de perfectionnement tels que : Christian Gatard, Christian Huyghe (ancien directeur scientifique de l'INRAE), Elisabeth Payeux (Directrice Institut Carnot AgriFood Transition à Saint-Brieuc).

Il serait aussi intéressant d'avoir des personnes extérieures à notre univers, pour échanger avec eux. L'École est donc ouverte à toutes propositions de personnes, par exemple un spécialiste numérique ou IA. Par rapport aux ingénieurs formés à AgroToulouse et aux compétences attendues à leur sortie de l'École, il pourrait y avoir un intérêt à avoir des recruteurs en prise directe avec le monde économique.

Certaines personnes ont donné un accord de principe comme Sylvain Hippolyte (Directeur adjoint du CETADOC), Bruno Dufayet, Anne Paulhe-Massol (Ancienne responsable d'innovation du groupe Arterris). Des représentants des parcs naturels sont également identifiés comme le parc naturel des Pyrénées. Il est important d'avoir des personnes de terrain qui pratiquent l'agronomie et que le monde de l'alimentation, l'environnement, l'agriculture, des ONG soit bien représenté. Tout comme la

robotique agricole, les agences de l'eau, les nouvelles technologies… Il faut veiller à ce que les polarités de l'école soient représentées.

Tout le monde est invité à faire remonter des noms de personnalités qui pourraient nous aider à avancer à l'issue du séminaire de restitution prévu début juillet.

Après vérification des statuts concernant le Conseil de Perfectionnement : pas de vote pour la liste des membres du conseil de perfectionnement mais le président du conseil de perfectionnement est désigné par le Conseil de l'Ecole pour la durée de son propre mandat.

Il pourrait être intéressant d'avoir une liste évolutive de membres en fonction des thèmes abordés même s'il est intéressant d'avoir un groupe de membres bien établis pour accompagner la trajectoire de l'école.

Arrivée de Dominique Poquillon à 9h45.

5. Bachelor Agro (Rapporteur : François Purseigle) – pour information

François Purseigle fait un rappel de l'ambition ministérielle de former des Bachelors Agro (bac +3). C'est une priorité du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire et de la Région Occitanie.

L'École s'était associée au Lycée agricole d'Auzeville et à l'ENSFEA sur un Bachelor avec Mention « entreprendre, accompagner, manager en agriculture » (EAMEA) car une campagne d'accréditation avait été lancée l'an passé. Malheureusement, le lycée agricole d'Auzeville n'a pas été accrédité pour cette mention lors de la vague précédente.

François Purseigle Directeur de l'INP-AgroToulouse, Aurore Louis, Directrice du lycée agricole d'Auzeville et Damien Trémeau, Directeur de l'ENSFEA, se sont rencontrés, pour établir un nouveau scénario pour la rentrée 2027. L'idée était de partir sur un nouveau consortium porté uniquement par leurs trois établissements mais ils ont été sollicités par le lycée agricole de Pamiers, celui de Saint Gaudens et également celui de Carcassonne. Dans l'environnement immédiat, il y a également le lycée agricole d'Albi et de Montauban qui souhaitent se positionner sur l'offre de Bachelors. Il est alors apparu opportun de mettre en place une véritable stratégie et un scénario avec un nouveau consortium plus large autour de la mention Entreprendre (EAMEA), et de la mention « Génie Agronomique et Transitions » pour la rentrée prochaine.

Des réunions de travail vont avoir lieu avec ces différents lycées, des partenaires recherche, des partenaires professionnels qui sont la chambre régionale d'agriculture, les chambres départementales d'agriculture, des COP, mais aussi la tête de réseau des COP en région, des coopératives comme Euralis, Maïsadour ou Arterris, des coopératives qui sont en attente aussi autour de ces Bachelors. Le Projet Bachelor constitue une brique du projet FACT.

Cette formation s'appuie sur des BTS existants ou des licences pros existantes. Il s'agirait pour nous de puiser dans un stock d'une soixantaine d'heures dans nos pré-spécialisations, voire nos spécialisations,

pour renforcer ces Bachelors qui ont une finalité : former des cadres intermédiaires bac + 3 pour et par les entreprises. Ces Bachelors constituent aussi un chemin nouveau d'accès potentiel à nos écoles.

Le terrain attend ces titulaires de Bachelor pour répondre à des problèmes concrets des entreprises qui ont besoin de cadres intermédiaires.

Ces bachelors pourraient être nourris d'enseignements dans les pré-spécialisations mais à moyens constant à la demande de la Région et du Ministère. Cela peut être vu comme des briques de formation professionnelle et de micro-certifications qui peuvent servir pour les formations tout au long de la vie. Cela peut être des modules qui ont une certaine autonomie et sont valorisables à deux titres, formation continue et initiale.

Quelles sont les forces en présence à AgroToulouse ? Il y a un enjeu de mobilisation. Il ne s'agit pas uniquement de se positionner, mais aussi de « faire ». Sur la question de la mention ÉLEVAGE : y allons-nous seuls ou avec un autre établissement privé ? Actuellement, Institut Agro Montpellier et EI Purpan ont été accrédités pour différents Bachelors Agro.

Joel Fraysse, représentant de DRAAF, précise que les équipes enseignantes des établissements rencontrent des difficultés à se projeter sur 3 ans. Cela semble plus accessible avec un parcours BTS 2 ans + 1 an. Au niveau de la DRAAF, il y aura un atelier de concertation territorial pour limiter le nombre de bachelors et éviter les effets de concurrence entre établissements.

Nombre de bachelors Agro : 25 projets publics et privés en Occitanie pour 100 au niveau national en 2030. La cible est à 10-15 pour la région Occitanie sachant qu'il y a 5 établissements d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire en Occitanie.

Il est très intéressant de travailler avec les lycées de Pamiers, Saint-Gaudens, Montauban qui sont sur des territoires en tension. Les enseignants-chercheurs pourraient apporter des éléments au regard des crises agricoles.

Pour AgroToulouse, Cécile Bonnefont et Max Huguet sont en charge du dossier Bachelor. Des réunions sont prévues avec des professionnels de la région les 14-15 avril et un séminaire est organisé par l'ENSFEA les 5 et 6 mai. L'objectif est un dépôt du futur dossier en novembre 2026 pour une rentrée en 2027.

Carole Sinfort, directrice de l'Institut Agro Montpellier, demande si une ouverture à l'apprentissage est prévue. François Purseigle indique que rien n'est arrêté. Les lycées de Saint-Gaudens et Pamiers seraient intéressés par une accréditation en FISE et en FISA. L'apprentissage permet d'assurer le modèle économique.

Arrivée de Maritxu Guiresse à 10h10.

6. **FACT : Projet d'Accord de consortium et Convention de reversement (Rapporteurs : Max Huguet, Fabienne Stéphan) – pour vote**

Fabienne Stéphan et Max Huguet présente le projet FACT (voir diaporama).

Il s'agit d'un AMI CMA financé par la Banque des territoires et la Caisse des dépôts et consignations.

Le coordinateur est le lycée agricole d'Auzeville qui exige une signature de l'accord de consortium avant le 30 avril.

Les premières formations seront lancées dès septembre 2026 et un séminaire FACT ouvert à tous ceux qui ont envie de participer à ce projet est prévu le 2 juin 2026.

La principale action pour AgroToulouse est d'ouvrir et adapter nos enseignements à la formation continue. FACT va accompagner l'amélioration des syllabus, les validations de compétences. Il y a un enjeu à mieux diffuser l'offre de formation et attirer plus vers la formation continue. Avec le logiciel PEGASE, il y a une possibilité de faire remonter les formations ouvertes à la Région entraînant une meilleure visibilité.

Le projet s'échelonne sur 5 ans. Il y a 1 bureau sur le site du lycée d'Auzeville comprenant les responsables du projet et 3 ingénieurs pédagogiques dont 1 pour AgroToulouse financé sur 3 ans.

Max Huguet va rencontrer tous les départements pour impliquer les enseignants-chercheurs dans le projet FACT et dans les Bachelor Agro.

Le lien avec le projet FAAN (formations Agricoles Agrivoltaïsme), un autre AMI CMA porté par le lycée agricole de Ondes, est évoqué par Arnaud Elger. François Purseigle indique qu'un lien existe avec la présence de FAAN dans le conseil stratégique de FACT.

Quelques précisions sur les modalités de reversement de l'aide et la justification du projet FACT sont apportées par la Secrétaire générale.

Approuvez-vous le projet d'Accord de consortium dans le cadre du projet FACT ?

Approuvé à l'unanimité

Approuvez-vous le projet de Convention de reversement dans le cadre du projet FACT ?

Approuvé à l'unanimité

7. Informations de la Présidente

Dominique Poquillon, Présidente de Toulouse INP, présente les dernières informations de l'Établissement.

On est dans une campagne d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur de la Région Occitanie Le retour des évaluations HCERES de tous les laboratoires UMR, dont ceux d'AgroToulouse, est en cours.

Une réflexion est engagée actuellement sur les modèles d'allocation des moyens.

Nous devons être capable de défendre la bonne utilisation de la ressource, en formation et en recherche. Le coût de la recherche et de la technicité de la recherche (expertise des labo) doit apparaître dans le budget de l'Établissement. Un travail de fond est engagé pour mettre au point un système d'information décisionnelle dans l'établissement avec des bases de données uniques qui permettent de mieux piloter.

Avec les outils SIFAC+, PEGASE, logiciel de paie, un travail est en cours pour améliorer l'efficacité des procédures, notamment au niveau du recrutement des vacataires.

Université de Toulouse :

AgroToulouse doit être vigilante car elle manque de visibilité par rapport à l'EI Purpan. L'École a des atouts à développer et à faire rayonner.

Les secteurs agroalimentaire et agriculture sont les premiers employeurs de la région Occitanie, cela nécessite donc des besoins de formation et nous avons des atouts très forts à Toulouse INP mais un manque de temps pour les développer. Il y a des attentes des acteurs, des collectivités territoriales et politiques. La Présidente de l'Université de Toulouse est également sensible à mettre en avant l'aspect monde durable et One Health.

La Région :

Actuellement, la Région met en place une grande enquête pour recenser les activités d'enseignement et de recherche portées par les établissements, et notamment les écoles d'ingénieurs, au service du projet industriel de la Région. Il est utile de rappeler l'importance du secteur agri, agro dans une région où l'aéronautique est mise en avant mais où on oublie très souvent la place des écoles d'ingénieurs agro et agri.

Évaluation Toulouse INP :

Toulouse INP est évalué sur les parties recherche, formation, notamment sur les aspects master et doctorat. Il y a un besoin d'étudiants, de représentants des associations étudiantes pour répondre aux questions de l'HCERES par rapport à l'utilisation des financements publics

La part de ressources de Toulouse INP mise dans le budget de la vie étudiante est supérieure à celle mise dans une université classique pour les mobilités étudiantes, pour les vies associatives, et aussi pour la variété pédagogique et le monde socio-économique, l'entreprenariat… Il est donc nécessaire d'en rendre compte.

L'Établissement reçoit le tournoi des INPiades début avril. C'est un point important à mettre en exemple. La vie étudiante, y compris la reconnaissance de l'engagement étudiant mis en œuvre depuis 2 ans est formateur et différenciant pour la capacité des étudiant à évoluer, rebondir et faire un parcours riche ensuite. Les suggestions des étudiants sont à prendre en compte dans le comité TES et aussi pour l'HCERES.

8. Renouvellement des personnalités extérieures Rapporteur : Fabienne Stéphan) – pour information

Fabienne Stéphan, Secrétaire générale de l'École, rappelle la composition du conseil d'école d'AgroToulouse (voir diaporama).

Le mandat actuel de ce conseil d'école a débuté le 8 avril 2023 et se terminera le 7 avril 2027. Des élections seront organisées en mars 2027.

Concernant les personnalités extérieures, il ne s'agit pas d'un vote mais d'une désignation. Donc les institutions et les organismes concernés seront interrogés dans un processus qui sera organisé en concertation avec le service de la vie institutionnelle de Toulouse INP. Entre autres, les aspects de parité devront être respectés.

Il est important de bien anticiper ce calendrier électoral et les membres du conseil d'école seront informés sur le déroulement des prochaines élections et des étapes qui suivront en termes de désignation des personnalités extérieures.

9. Vie étudiante : mise en œuvre de nouvelles modalités d'organisation des évènements ; travaux de réfection de la maison des étudiants ; retour sur la lettre de doléances du collectif étudiants (Rapporteurs : François Purseigle, Marie-Carmen Monje) – pour information

Julien Couaillier et François Purseigle abordent les nouvelles modalités d'organisation des évènements étudiants et mettent à disposition des membres du conseil d'école une proposition de charte et de lettre d'engagement.

Ces deux outils paraissent importants pour faciliter les liens entre les étudiants et d'administration lors de l'organisation d'évènements. Il existe un nombre important d'associations, donc beaucoup d'évènements et de dossiers navigant entre les élèves et la direction.

La Charte des Associations étudiantes d'AgroToulouse sera signée par le président de chaque Association et définira un cadre clair, partagé et sécurisé pour la création et le fonctionnement des associations étudiantes. Cette charte sera signée à chaque renouvellement de bureaux.

La Lettre d'engagement de la vie étudiante pour organiser un événement a déjà été mise en place. Elle est destinée à être signée par la personne responsable de l'événement. Elle a un format qui précise dans le détail le programme final qui va être transmis et validé.

Cela vient compléter l'outil Adullact dont la procédure était incomplète d'une part, et d'autre part, cela permet de rappeler les règles qui s'appliquent. Le risque identifié par les étudiants pour l'organisation d'événements est que si la procédure est trop lourde, il peut y avoir moins de propositions d'évènements.

En début d'année, la conférence Femmes d'avenir a été reportée suite à des dysfonctionnements au cours de l'organisation de l'évènement et des manquements aux règles de la République dans des locaux publics. Cet évènement a eu lieu plus tard sous forme de podcast.

Pour mieux former les étudiants à l'organisation d'un débat, un cycle de 3 conférences par an a été mis en place : AgroVox cultivons le débat.

Il y a une volonté des étudiants de trouver des sujets « chauds » : agronomie, agroalimentaire, Mercosur, préservation des Océans, accès à l'alimentation : auto-suffisance… Ce cycle de conférences sera animé par des étudiants de 1A. En 2026, a eu lieu la dernière conférence de l'équipe engagée en octobre et une transmission a été faite aux futurs 1A.

Il est souligné l'envie de créer plus de liens entre personnel et étudiants lors d'organisation d'événements.

La Maison des Etudiants (MDE), qui est un bien commun, a été fermée le 10 février pour une durée de 7 semaines suite à des constats d'insalubrité. Des travaux de réfection sont en cours pour un montant de plus de 20 000 euros. La réouverture est prévue en avril et un petit évènement sera organisé à ce moment-là.

Il a fallu surseoir à l'organisation des soirées suite à des actes de malveillance de la part d'une agence de sécurité. Il a été demandé aux étudiants de trouver une nouvelle agence de sécurité très rapidement pour pouvoir réorganiser des manifestations au sein de l'école.

La fermeture de la MDE a conduit à l'envoi d'une lettre de doléances de la part d'un collectif d'étudiants à la direction. L'administration est très soucieuse et attentive à la vie de nos étudiants. Suite à cette lettre, 123 étudiants ont été réunis en amphi pour s'interroger sur différents thèmes et ont fait remonter des conclusions. La direction est quasiment d'accord sur tous les points.

Pendant la fermeture, une grande salle a été mise à disposition des étudiants. Un accès a été possible à la MDE pour récupérer du matériel à chaque fois que nécessaire.

Le Bureau des Arts (BDA) a été sollicité pour proposer des nouvelles fresques sur le bar et dans le couloir. Des propositions de projets sont attendues pour que les étudiants puissent contribuer à l'aménagement de cette salle.

Les étudiants vont retrouver des locaux propres. Il faudra par la suite veiller à laisser les locaux dans l'état dans lequel ils vont les trouver.

Il en est de même pour le potager qui est une vitrine dans une école d'agronomie. Les services techniques et l'équipe pédagogique sera aux côtés des élèves pour que tout cela soit respecté.

Le Directeur remercie Jean-Marie Arpizou et Thomas Lafargue pour le suivi des travaux et précise également l'importance de parler de certains sujets étudiants au CEVE (Conseil des Études et de la vie de l'École).

Les élus étudiants remercient pour la rénovation de la MDE ainsi que la rapidité des travaux.

Il est également rappelé l'importance de la justification de toutes les dépenses des associations d'AgroToulouse dans le cadre d'organisation d'évènements. Les subventions et l'aide de l'école doivent faire l'objet d'un bilan a posteriori obligatoire.

Le Directeur remercie Madame Marie-Carmen Monje, chargée de mission Vie étudiante, pour les éléments présentés.

10. Présentation du parcours Convention des Entreprises pour le Climat Agri-Agro 2026 (Rapporteurs Caroline Guinot et Kate Blin) – pour information

Le Directeur présente Kate Blin en présentiel et Caroline Guinot qui participe à la séance en visioconférence. Le parcours de la Convention des Entreprises sur le Climat (CEC) Agri-Agro 2026 (voir diaporama) est expliqué.

Kate Blin présente rapidement son parcours d'une quinzaine d'années dans le Conseil en ingénierie, stratégie et innovation. Depuis deux ans, elle dédie sa carrière à des projets utiles au regard des enjeux de notre époque. Elle anime une équipe de bénévoles qui œuvre à embarquer des entreprises et des organisations au sein de ce parcours.

Caroline Guinot, ancienne T98, travaille à son compte depuis le Cantal sur l'accompagnement des entreprises du secteur agri et agro dans leur démarche de transition. Auparavant, elle a travaillé une quinzaine d'années dans la filière élevage et viande sur les questions d'environnement, à l'interprofession bétail et viande. Aujourd'hui, elle contribue notamment à la CEC Agri-Agro comme COFA, c'est-à-dire COach FAcilitatrice et accompagne les entreprises au plus près dans l'écriture de leur feuille de route.

Le CEC est une association d'intérêt général créée juste après le COVID et qui repose sur 3 piliers :

- la convention des citoyens pour le climat
- la conviction que les entreprises ont le pouvoir et la créativité pour se saisir des enjeux environnementaux
- avoir une approche qui va bien au-delà des problématiques carbone

C'est une vision systémique qui est apportée dans les parcours.

Concrètement, il s'agit d'accompagner des collectifs de dirigeants à repenser leur modèle d'affaires pour les rendre plus robustes dans un monde de ressources limitées et de plus en plus incertain. L'objectif est d'accompagner les entreprises et les organisations à construire des stratégies solides économiquement et soutenables dans la durée.

Un parcours CEC, c'est cinq sessions de deux jours réparties sur 9-10 mois environs. Le temps long est volontaire pour accompagner les dirigeants à comprendre, à maturer les idées, à intégrer tout ce qui se dit en termes de plénière, de contenu, mais aussi d'intelligence collective et pouvoir se laisser le temps de se transformer en profondeur.

Pour AgroToulouse, il y a une réflexion d'intégrer un parcours CEC : personnels et étudiants, collectif d'Alumni. Les étudiants ont des attentes liées à des relations du tissu économique et de nouer des partenariats forts avec des entreprises engagées.

Pourquoi participer à la CEC (et à Agri Sud Ouest innovation) ?
Pour affirmer le rôle d'école engagée en s'associant à une démarche très exigeante qui va au-delà de ce qui a déjà été mis en place et qui a une visée à long terme pour renforcer la crédibilité sur ces enjeux qui ont déjà été beaucoup initiés. Il s'agit aussi de s'approprier les outils d'analyses systémiques à injecter dans les formations pour former des ingénieurs capables de piloter des transformations complexes adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et surtout de demain. L'autre bénéfice est de renforcer l'attractivité et l'engagement de nos étudiants, les impliquer en identifiant des ambassadeurs pour travailler à une diffusion des travaux au sein de l'école.

Les plénières avec des experts de renom sont enregistrées et pourraient être diffusées au sein de l'école à l'ensemble des étudiants et des enseignants pour que ce parcours profite au plus grand nombre.

Caroline Guinot a accompagné 3 parcours CEC comme Coach Facilitatrice. Elle a accompagné des organisations dans leur transition environnementale et sociale. Son bagage technique, scientifique d'ingénieur agronome avec toute la vision systémique est vraiment clé dans l'accompagnement. Elle a eu besoin de se former en intelligence collective ou au coaching pour accompagner des transformations d'humains et d'équipes.

Les dates du parcours 2026-2027 : à partir de début juillet 2026 et tous les 2 mois en septembre, novembre janvier et mars. Il est préférable de s'inscrire au plus tôt.

Quel est le budget qu'une école comme AgroToulouse serait prêt à mettre par rapport à la valeur délivrée et les contraintes d'une organisation publique ?

La participation se fait toujours par deux personnes. Le transport et hébergement sont à la charge des participants.

CEC prend en charge la location du lieu, l'intervention des experts, des intervenants et toute l'organisation du parcours. D'ici mi-avril, il y aura une présentation des 10 premiers participants.

Comment embarquer toute l'entreprise et pas uniquement les participants ?
Il y a une possibilité de faire un camp de base spécifique à AgroToulouse pour aider à faire rayonner cette initiative au sein de l'école. Il y a aussi des webinaires pour permettre d'embarquer au-delà du binôme le reste de l'organisation.

Après chaque session du parcours, il y a une véritable session de restitution en interne dans l'entreprise de ce qui a été compris, appris, ressenti, vécu pour embarquer le reste de l'entreprise.

Il est prévu de discuter de ce sujet dans nos instances et de revenir vers CEC.

11. Sollicitations partenariats ONG (Rapporteur : François Purseigle) – pour information

Report au prochain Conseil d'Ecole

12. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 12h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 22 juin 2026 à 14h00.

Le Président du conseil d'école,

Monsieur Julien Couaillier